



SÉCURITÉ-RISQUES MAJEURS

Prévention : les dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas. Adoptez des gestes simples pour éviter toute intoxication.

Publié le vendredi 28 décembre 2018

Des gestes simples permettent d'éviter l'intoxication par monoxyde de carbone :

- Aérez au moins 10 min. par jour ;
- Faites vérifier et entretenir chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver ;
- Utilisez dehors appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes ;
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

Pour en savoir plus [télécharger les recommandations de l'Inpes](#)



MAIRIE DE FOS-SUR-MER
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5
13771 FOS-SUR-MER CEDEX
04 42 47 76 00

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<http://www.fosurmer.fr/commun/actualites-109/prevention-les-dangers-du-monoxyde-de-carbone-3976.html?cHash=4a5af3294fa12f2db2fd1bd246ee76f8>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser